

**Programme opérationnel
« FSE Wallonie-Bruxelles 2020.eu »**

**Projet « Inclusion des enfants en situation de handicap – petite
enfance – Promemploi, province de Luxembourg »**

**Procès-verbal de la réunion du
Comité d'Accompagnement (CA) du 23 avril 2015**



Ordre du jour :

- Tour de table de présentation
- Explication du cadre dans lequel le projet doit se déployer
- Analyse du document « *Projet FSE définitif* » tel que préparé par l'ASBL Promemploi
- Projet de « *Convention de partenariat* » : à lire et à compléter
- Divers



**Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir**

Le PV du CA du 23 avril 2015 en un coup d'œil !

Objectif de la réunion :

- L'information mutuelle (coordinateur et partenaires), questions/réponses
- Recueil des informations nécessaires à la validation, sur le site Internet de l'Agence FSE, du « Projet FSE définitif »

Tour de table de présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe Promemploi • Maison communale d'accueil de l'enfance « La Farandole » de Virton • Maison communale d'accueil de l'enfance « Les Lutins du Parc » de Paliseul • Halte accueil « La Pause Grenadine » de Bastogne • Maison d'enfants « Les petits Nicolas » de Lischert • Service d'aide précoce « Premiers Pas » de Bastogne • Service d'aide précoce provincial de Forrières
Explicitation du cadre dans lequel le projet doit se déployer	<i>Le projet a pour objectif de soutenir la formation et l'emploi des parents d'enfants en situation de handicap par des activités visant l'inclusion de ces enfants dans les milieux d'accueil luxembourgeois. Les activités porteront sur l'amélioration des conditions d'accès des enfants en situation de handicap aux milieux d'accueil : un personnel disponible encadré par une direction "soutenante", des infrastructures et un équipement adaptés, une méthodologie d'accueil ajustée. Le projet soutiendra la mise en réseau des expériences, ressources et compétences aux niveaux communal et provincial, en collaboration avec les pouvoirs publics locaux, les organismes de référence (AWIPH et ONE), les milieux d'accueil et les services spécialisés.</i>
Analyse du document « <i>Projet FSE définitif</i> » tel que préparé par l'ASBL Promemploi	Voir version finalisée en annexe. Toutes les formalités administratives requises ont été effectuées avec succès.
Projet de « <i>Convention de partenariat</i> » : à lire et à compléter	La convention est distribuée. A chaque partenaire d'en prendre connaissance et de formuler d'éventuelles remarques/d'apporter les précisions manquantes.
Divers	/

Membres présents

Sylvie LEFEBVRE	Promemploi
Amandine CLAES	Promemploi
Jocelyne COUSET	Promemploi
Maryline MARTIN	Promemploi
Myriam DECHENE	Promemploi
Françoise LIGNIAN	La Pause Grenadine (Bastogne)
Bernadette DISEUR	La Farandole (Virton)
Marie-Noëlle WEICKER	La Farandole (Virton)
Justine PONCELET	Les Lutins du Parc (Paliseul)
Karine WENER	Les petits Nicolas (Lischert)
Catherine JACQUEMIN	SAP provincial (Forrières)

Le PV du CA du 23 avril 2015 in extenso !

La séance est présidée par Sylvie LEFEBVRE, Directrice de l'ASBL Promemploi.

Objectif de la réunion :

- L'information mutuelle (coordinateur et partenaires), questions/réponses
- Recueil des informations nécessaires à la validation, sur le site Internet de l'Agence FSE, du « Projet FSE définitif »

1. Tour de table de présentation

2. Explicitation du cadre dans lequel le projet doit se déployer

Une information pratique pour débiter : les frais de déplacement occasionnés par la participation aux réunions du CA (et donc la réunion de ce jour) sont éligibles.

Pour rappel :

Promemploi a, en mars 2014, lancé un appel au partenariat pour 2 projets européens : l'un dans l'axe « Egalité des chances » (qui n'a pas été retenu) et l'autre dans l'axe « Inclusion » (le projet qui nous rassemble aujourd'hui).

Les partenaires potentiels pouvaient s'engager en choisissant entre 2 formules : participation *avec* ou *sans* projet spécifique.

La Pause Grenadine et La Farandole ont chacune déposé un projet spécifique, au contraire des Petits Nicolas et de Paliseul.

Pour des questions d'opérationnalisation du projet, Les Petits Nicolas et Paliseul ont été « alignés » sur La Farandole au niveau de l'enveloppe FSE réservée.

Le lien avec le projet « Le Tisserand » s'établit à plusieurs niveaux, dont celui de la thématique : l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg. C'est en effet parce que nous avons mené des activités en faveur de l'inclusion (pour soutenir « Le Tisserand ») dans la programmation FSE précédente que nous avons pu introduire ce projet 2014-2020.

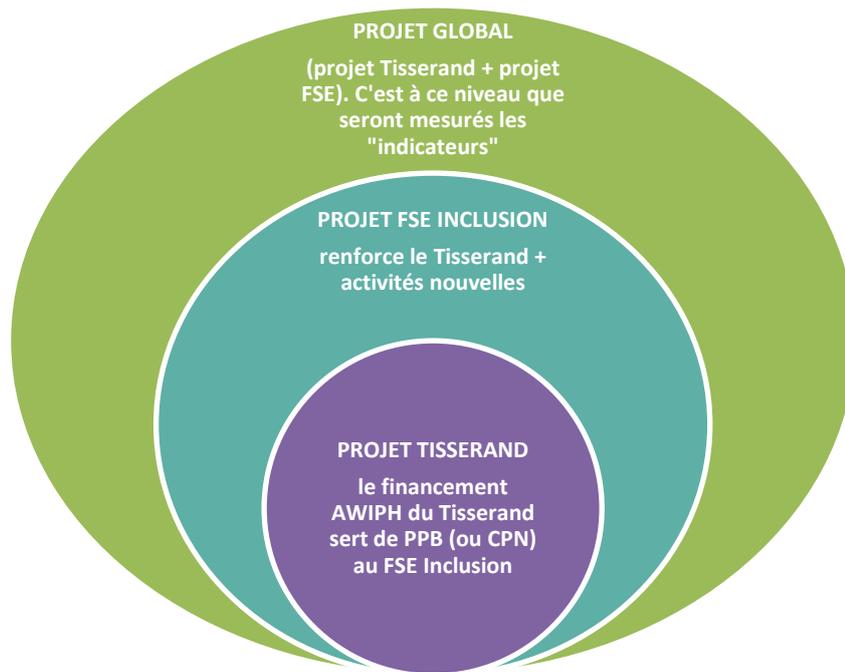
Le FSE vient renforcer « Le Tisserand » et apporte des nouveautés (de nouveaux partenaires, de nouvelles activités comme des visites de milieux d'accueil inclusifs), ainsi que des moyens supplémentaires (pour les SAP notamment).

L'ONE et l'AWIPH sont, en tant qu'organismes de référence, des partenaires *associés*. Ils nous rejoindront plus tard. En effet, l'urgence est aujourd'hui de finaliser le « Projet FSE définitif » attendu par l'Agence FSE et ce travail concerne davantage les partenaires « effectifs » que les partenaires « associés ».

En lien avec ce projet FSE définitif, Promemploi a rédigé un projet de « Convention de partenariat » qui est transmis pour lecture et insertion des informations manquantes.

Point d'attention : entre le budget FSE demandé et le budget FSE obtenu, il y a eu une réduction de 50%.

Promemploi a donc réduit toutes les enveloppes FSE dans la même proportion, à l'exception des enveloppes modestes (maintenues à 9 000€).



3. Analyse du document « Projet FSE définitif » tel que préparé par l'ASBL Promemploi

On trouvera en annexe le résultat du travail réalisé en réunion et du suivi assuré par chaque partenaire, sous la forme du « Projet FSE définitif » tel que validé par Promemploi sur le site Internet de l'Agence FSE.

Quelques points d'attention :

- un objectif de 111 enfants inclus en moyenne par an (tous milieux d'accueil 0-3 ans confondus) a été fixé par les Autorités de gestion, il faudra donc faire un « recensement » des inclusions en province de Luxembourg
- en ce qui concerne le chronogramme, le nombre de « stagiaires » = par exemple le nombre de personnes participant aux voyages d'étude

Toutes les formalités administratives requises ont été effectuées avec succès.

4. Projet de « Convention de partenariat » : à lire et à compléter

Distribution, en séance, du projet de « Convention de partenariat » : à lire et à compléter pour officialiser et organiser le partenariat, notamment sur les plans administratif et financier.

5. Divers

Il n'y a pas de divers.

PV rédigé par Sylvie Lefebvre
Promemploi